

Ceat International en liquidation, Lausanne

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont informés du fait que sa liquidation étant terminée, Ceat International a été radiée au Registre du Commerce du Canton de Vaud, en date du 10 avril 2002.

Cette radiation a été publiée dans la Feuille Officielle Suisse du Commerce No 79, du 25 avril 2002, page 17.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont ainsi invités à retirer l'excédent de liquidation leur revenant, en se présentant aux guichets de CBG Compagnie Bancaire Genève, succursale de Lausanne, avenue de Rumine 20, 1005 Lausanne, munis d'une pièce d'identité et des titres dont ils sont propriétaires.

La valeur nette de l'excédent de liquidation (impôt fédéral anticipé de 35% déduit) est de CHF 3,61 par action au porteur et de CHF 0,72 par action nominative.

Lausanne, le 2 mai 2002

Le liquidateur